



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU FINISTERE

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Quimper le 30 juin 2015,

# RISQUE DE DEPARTS DE FEUX

## APPEL A LA VIGILANCE

Les conditions climatiques actuelles dans le département (absence de précipitations, températures élevées) rendent la végétation particulièrement vulnérable à l'incendie.

Le préfet du Finistère, Jean-Luc Videlaine appelle chacun à la plus grande vigilance et au respect des règles élémentaires de précaution.

Il est en particulier demandé :

- de ne pas procéder à des brûlages de végétaux et d'une manière générale à tout brûlage en extérieur,
- de ne pas jeter de mégots de cigarettes dans les espaces extérieurs ou le long des voies de circulation,
- de ne pas allumer de feux (barbecue....) dans les espaces naturels.

**Si vous êtes témoin d'un départ de feu : informez les pompiers rapidement (18) et le plus précisément possible.**

**La protection de chacun dépend de l'attitude responsable de tous.**

Contact presse

Bureau de la presse et de la communication interministérielle : [pref-communication@finistere.gouv.fr](mailto:pref-communication@finistere.gouv.fr)

Jean-Michel BOURLES 02.98.76.29.51 / Michelle LAROUCHE 02.98.76.29.66

[www.finistere.gouv.fr](http://www.finistere.gouv.fr)



@Prefet29